

édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Toutes les communes de France appréhendent cette rentrée des classes 2014. Très peu d'entre elles ont mis en place l'année dernière la réforme des rythmes scolaires que toutes ont désormais pour obligation d'appliquer.

Les difficultés sont multiples et ont été identifiées par les retours d'expériences : la fatigue des enfants qui ne bénéficient plus d'une matinée de repos en milieu de semaine, l'incompréhension des différents temps pour les parents, la réorganisation personnelle et professionnelle des familles, le bouleversement du temps pour les enseignants...

Les Villes, qui elles non plus n'ont rien demandé mais doivent se conformer à la loi, se heurtent également à d'importants obstacles. Elles proposent les horaires alors que ceux-ci concernent majoritairement du temps d'enseignement qui ne relève pas de leur responsabilité et deviennent ainsi des interlocuteurs privilégiés, objets de toutes les critiques en cas de dysfonctionnement. Elles organisent des activités sur des temps périscolaires avec des financements dérisoires et non pérennes. Elles recrutent des personnels d'encadrement sur des emplois à caractère précaire compte tenu du positionnement des activités dans la journée, du temps de travail limité, de la faible rémunération...

C'est une compétence supplémentaire que l'État transfère aux collectivités locales sans mettre à leur disposition les moyens de l'assumer et cela même alors qu'il réaffirme son désengagement et la baisse de ses dotations.

Et l'intérêt de l'enfant dans tout ça ?

Bonne rentrée à tous les Meulanais, petits et grands.



Le Maire

Cécile ZAMMIT-POPESCU

L'actu

Une rentrée sous le signe des nouveaux rythmes scolaires



La réforme des rythmes scolaires s'impose à la Ville de Meulan-en-Yvelines à partir de la rentrée. Son application nécessite une nouvelle organisation pour les familles, pour les enseignants et pour les communes qui doivent prendre en charge les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) générées par la modification des temps d'enseignement, notamment avec le mercredi matin travaillé.

La mise en place de la semaine de quatre jours et demi à l'école a nécessité de nombreuses réunions de concertation avec l'ensemble des acteurs afin de définir l'articulation entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Le planning proposé est issu du large consensus de ces derniers mois et a reçu la validation des services académiques départementaux de l'Éducation nationale.

p. 5
Sport : de l'or pour l'AMMH

p. 6
Journées européennes du patrimoine

p. 7
Environnement : opération anti-tag

Des horaires spécifiques pour chaque école

Comme vous pouvez le voir sur les tableaux présentés ci-dessous, la journée se découpe entre les temps d'accueil périscolaire du matin et du soir (facultatifs), les temps d'enseignement (obligatoires), la pause déjeuner et éventuellement les temps dédiés aux NAP et à l'étude surveillée (facultatifs). Ceux-ci sont différents en fonction des écoles et des classes.

Les accueils périscolaires

Les accueils périscolaires (fond bleu sur les tableaux) restent de la compétence de la Communauté d'agglomération Seine & Vexin. Ils sont payants. Le mercredi, seuls les enfants inscrits à l'accueil de loisirs de l'après-midi auront accès à la restauration. Ils seront pris en charge à la sortie des écoles par le personnel intercommunal. À partir de 11 h 45 ou 12 h (fin de l'enseignement), les

enfants non-inscrits seront sous la responsabilité des parents qui devront venir les chercher.

Des "parcours d'activités" variés

Les activités organisées par la Ville, dans le cadre des NAP, ont pour vocation de s'adresser à tous les enfants, de favoriser leur développement personnel et leur implication dans la vie en collectivité. Les parcours comptent 7 à 9 séances et s'organisent autour de 5 axes : les activités d'expression, les activités physiques et sportives, les activités culturelles, les activités de jeux, les activités sécurité routière. Plusieurs propositions seront programmées pour chaque période, en roulements, et les enfants seront répartis par niveaux de classe afin de constituer des groupes homogènes. L'objectif recherché est la qualité du service. Les enfants seront encadrés, en toute sécurité, par des enseignants volontaires et par du personnel

communal, auxquels s'ajoutent des intervenants associatifs. Ils seront sous la responsabilité de la Mairie. Ces parcours, financés par la Ville, sont gratuits. Ils ne sont pas imposés aux enfants, aussi les familles, si elles le souhaitent, peuvent les récupérer directement après la classe. Ces activités nécessitent une **inscription obligatoire** pour une période de septembre à décembre et une autre de janvier à juin.

Cette inscription pourra se faire par le biais de l'espace famille ou auprès du pôle éducation, jeunesse et sports. Attention, deux absences non justifiées entraîneront une exclusion de l'enfant pour toute la période.

La pause déjeuner

Votre enfant peut déjeuner à la cantine. Vous pouvez l'inscrire pour un repas ou pour tous les repas ; il suffit de le faire au minimum 8 jours à l'avance. La restauration scolaire est un service municipal facultatif et payant.

École maternelle des Bois et école maternelle Valéry

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire de 7 h à 8 h 45				
Enseignement de 8 h 45 à 12 h	NAP de 8 h 45 à 10 h		Enseignement de 8 h 45 à 12 h	
	Enseignement de 10 h à 12 h			
Pause déjeuner de 12 h à 14 h		Accueil de loisirs de 12 h à 19 h	Pause déjeuner de 12 h à 14 h	
Enseignement de 14 h à 16 h 15			Enseignement de 14 h à 16 h 15	
Accueil périscolaire de 16 h 15 à 19 h		Accueil périscolaire de 16 h 15 à 19 h		

École élémentaire Pasteur

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire de 7 h à 8 h 30				
Enseignement de 8 h 30 à 11 h 45				
Pause déjeuner de 11 h 45 à 13 h 45			Accueil de loisirs de 11 h 45 à 19 h	Pause déjeuner de 11 h 45 à 13 h 45
CP et CE1 Enseignement de 13 h 45 à 16 h	CE2, CM1 et CM2 Enseignement de 13 h 45 à 14 h 45	CP et CE1 Enseignement de 13 h 45 à 14 h 45		CE2, CM1 et CM2 Enseignement de 13 h 45 à 16 h
NAP de 14 h 45 à 16 h			Étude surveillée de 16 h à 17 h 30	Enseignement de 13 h 45 à 16 h
Étude surveillée de 16 h à 17 h 30				
Accueil périscolaire de 16 h à 19 h			Accueil périscolaire de 16 h à 19 h	

Temps pris en charge par la Communauté d'agglomération Seine & Vexin

Temps pris en charge par la Ville de Meulan-en-Yvelines

Attention, deux menus et non trois sont désormais proposés,

l'un avec viande (toutes les viandes), l'autre sans viande. Si votre enfant ne mange pas de viande, n'oubliez pas de le signaler. Si votre enfant est allergique à certains aliments (sur présentation de l'ordonnance médicale), un protocole d'accueil individualisé sera mis en place.

L'étude surveillée

Elle est assurée par des enseignants volontaires rémunérés par la Ville ou par des personnels communaux. Elle se déroule en même temps que l'accueil périscolaire (intercommunal) et est payante. Elle permet aux enfants de faire leurs devoirs.

- pôle éducation, jeunesse et sports
place Brigitte Gros
Tél. : 01 30 90 41 27

Les p'tites pattes

Dans un souci de respect de l'environnement et de la bonne santé de nos enfants, se met en place, sur l'école élémentaire Paradis et dès cette rentrée, un *Pédibus*.

Le *Pédibus* fonctionne comme un "bus", mais à pied ! Il y a des arrêts, des horaires à respecter et des lignes définies. Le *Pédibus* fonctionnera tous les jours, quelle que soit la météo ! Le groupe d'enfants inscrits est encadré par des adultes bénévoles.

Pour l'école élémentaire Paradis, il est proposé 2 lignes. L'une part de l'allée Pompadour et rejoint l'école par l'allée des Cyclamens. L'autre part de la rue Auguste Renoir et du square des 9 Arpents et rejoint l'école par la rue Traversière. Le *Pédibus* ne fonctionnera que le matin et **exclusivement sur inscription**.

Vous souhaitez participer à cette initiative, en particulier pour accompagner le *Pédibus*? N'hésitez pas !
Contactez par mail : lesptitespattesmeulan@gmail.com

L'association sera présente lors du forum des associations, le 7 septembre prochain. La Mairie soutient cette initiative en assurant la signalétique et la communication. Si le test fonctionne, d'autres parcours pourront être proposés.



École maternelle Paradis

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire de 7h à 8h30				
Enseignement de 8h30 à 11h45	NAP de 8h30 à 9h45		Enseignement de 8h30 à 11h45	
	Enseignement de 9h45 à 11h45			
Pause déjeuner de 11h45 à 13h45		Accueil de loisirs de 11h45 à 19h	Pause déjeuner de 11h45 à 13h45	
Enseignement de 13h45 à 16h			Enseignement de 13h45 à 16h	
Accueil périscolaire de 16h à 19h				Accueil périscolaire de 16h à 19h

École élémentaire Paradis

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
Accueil périscolaire de 7h à 8h30					
Enseignement de 8h30 à 11h45					
Pause déjeuner de 11h45 à 13h45		Accueil de loisirs de 11h45 à 19h	Pause déjeuner de 11h45 à 13h45		
Enseignement de 13h45 à 16h			CM1, CM2 et 1 classe CE2	CP, CE1 et 1 classe CE2	CM1, CM2 et 1 classe CE2
			Enseignement de 13h45 à 16h	Enseignement de 13h45 à 14h45	Enseignement de 13h45 à 14h45
		NAP de 14h45 à 16h		CP, CE1 et 1 classe CE2	
Étude surveillée de 16h à 17h30				Étude surveillée de 16h à 17h30	
Accueil périscolaire de 16h à 19h				Accueil périscolaire de 16h à 19h	

Temps pris en charge par la Communauté d'agglomération Seine & Vexin

Temps pris en charge par la Ville de Meulan-en-Yvelines



le grand rendez-vous gourmand de la rentrée

- 300 variétés de fromages
- 100 musiciens
- un espace restauration sur la place Ducrocq (samedi midi, samedi soir et dimanche midi)
- un espace enfants en bord de Seine
- une transhumance le dimanche après-midi
- des cours de danse folklorique

Festival des fromages
11 & 12 octobre 2014

Tout le programme sur www.ville-meulan.fr

Devenir pompier volontaire



Le Service départemental d'incendie et de secours recherche des pompiers volontaires.

La couverture opérationnelle du département et la distribution des secours réalisés par les sapeurs-pompiers des Yvelines s'appuient largement sur la complémentarité entre les sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers volontaires. L'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire est l'occasion

de vivre des expériences hors du commun, de connaître la satisfaction d'aider autrui et de participer à la sécurité des populations avec une technicité spécifique. Si vous avez une bonne condition physique, des disponibilités et le sens du devoir, n'hésitez plus !

- info sur www.sdis.fr ou volontariat@sdis78.fr

Pas assez de donneurs de sang

Les Français ne donnent plus assez leur sang. La demande en produits sanguins ne cesse d'augmenter alors que le nombre de donneurs est légèrement en baisse : 3,8 % en 2012 contre 4 % en 2008 (nombre de donneurs rapporté à la population en âge de donner). Les stocks dont dispose l'Établissement Français du Sang représentent dix jours de consommation, aussi vous êtes invité à donner ou redonner votre sang pour sauver des vies.

- prochaines collectes les 12 et 13 septembre, 14 et 15 novembre. Horaires : le vendredi de 15h à 20h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h. Centre Brigitte Gros, salle Larcher (3^e étage), 1 rue du Fort à Meulan

Commerce

L'assiette aux 4 vents

Hélène est plutôt salée, Carol plutôt sucrée. Elles sont toutes deux passionnées de cuisine et viennent d'installer leur laboratoire au 45 rue du Maréchal Foch. Elles proposent 3 spécialités:

- traiteur sur commande pour particuliers et entreprises
 - chef à domicile
 - cours de cuisine, de pâtisserie, de chocolaterie... à domicile ou à l'atelier
- Leur plus, une cuisine "maison" à base de produits frais, une cuisine française, japonaise ou mixte, des ateliers desserts ludiques et créatifs accessibles à toutes les générations.

- www.lassietteaux4vents.fr
<http://www.chocoetgato.fr>

Vie associative

Échange linguistique

De jeunes Allemands (13 - 15 ans) de Taufkirchen seront accueillis à Meulan du 11 au 16 octobre. En retour, les jeunes Français se rendront à Taufkirchen du 18 au 24 avril 2015 (vacances de printemps).

Le Comité de jumelage cherche des familles d'accueil.

Inscriptions jusqu'au 15 septembre.

- info 0134740401
jumelagemeulan@orange.fr

Le forum

Il aura lieu le dimanche 7 septembre au gymnase des Annonciades. Rendez-vous à partir de 11 heures dans ce nouveau lieu, à l'abri des intempéries, qui a reçu l'accueil favorable, à une très large majorité, des associations meulanaises

Retour sur...



le feu d'artifice du 13 juillet

Pour la première fois, le feu d'artifice était tiré au milieu du grand bras de Seine, commun entre les villes des Mureaux et Meulan, ce qui a permis pour chaque commune des économies (- 33 % pour Meulan par rapport à 2013). Le public, venu très nombreux, a été enthousiasmé par la beauté et l'originalité de ce spectacle qui a été applaudi longuement.

Sport

École municipale des sports



C'est reparti pour une nouvelle saison! L'école municipale des sports propose aux enfants (de 3 à 11 ans) des séances d'une heure à une heure et quart, le mercredi après-midi. Chaque mois une nouvelle activité est explorée. Gymnastique, jeux d'opposition ou collectifs, athlétisme ou expression corporelle... de quoi découvrir un large panel.

- début des inscriptions sur le Forum des associations le 7 septembre

L'AMMH décroche l'or aux championnats de France

Aviron Meulan Les Mureaux
Hardricourt



Le club d'aviron de Meulan était à Vichy avec 4 équipages pour les championnats de France cadet et junior. Ivan Bove, Axel Leroy, Richard Silvestre et Valentin Laborde se sont imposés avec une longueur d'avance sur Gravelines et Libournes Ils ont décroché l'or en quatre de couple junior et rapportent, à notre club, un 21^e titre de champion de France. Pour la petite histoire le premier date de 1946...

Sport, joie et santé

Gymnastique volontaire

Retrouver le plaisir de bouger avec la Gymnastique volontaire de Meulan-en-Yvelines qui vous propose des cours adultes tout public. Body fitness, zumba, Pilâtes ou stretching, il y en a pour tous les goûts.!

- reprise des cours le 8 septembre au gymnase des Annonciades
<http://gvmeulan78.canalblog.com>

Inscription football

CNMS

Le Club Néo Meulanais Sport vous donne rendez-vous au stade de Meulan, les samedis 30 août et 6 septembre, entre 14 heures et 17 heures, pour les inscriptions au football.

Jazz à la cave



À noter sur vos agendas ! Entre le mois d'octobre et le mois d'avril, les caves du domaine Berson se transforment en salle de concert. Premier rendez-vous le samedi 4 octobre avec deux invités surprises. Katerine Azoulay, artiste peintre, exposera également ses œuvres.

- entrée libre, petit encas sur place.

Fermeture bibliothèque

La bibliothèque sera fermée les mardi 2 et mercredi 3 septembre pour l'aménagement d'une nouvelle salle de travail.

Festival Mosaïk



Dans le cadre du Festival Mosaïk, notre ville accueille Bye Bye Chéri, qui nous propose des ballades rock. Des moments de pure émotion... Sortez vos briquets !

- à la Bergerie, à 20h30, tarif: 5 €. Réservation au 0130904141.

Deux conférences exceptionnelles

Autour de Samuel Beckett "écrire pour dire l'existence"

Hommage à Samuel Beckett, homme mystérieux et discret qui nous a légué un héritage littéraire et philosophique qui aborde des interrogations essentielles pour dire et penser notre existence. Avec Romain Bouvet, professeur.

- samedi 20 septembre à 10 h, caves du domaine Berson, entrée libre, inscription au 0130957423.

La rentrée littéraire

Présentation de la rentrée littéraire par Guillaume Le Douarin, libraire de la revue *Page des libraires*.

- vendredi 3 octobre à 20 h 30, caves du domaine Berson, entrée libre, inscription au 0130957423.

Gros plan sur les journées européennes du patrimoine

Tous ces événements sont en accès libre

Thème national 2014 "Patrimoine culturel, patrimoine naturel"

Visite historique des jardins du domaine Berson



Les jardins suspendus s'étendent sur près de 7000 m². Vergers et pelouses constituent un ensemble végétal d'une grande harmonie. On peut voir aussi une fontaine, un ancien lavoir, une glacière, la blanchisserie des sœurs saint Paul de Chartres. Le dispositif d'ensemble daterait du XVII^e siècle. La partie supérieure offre une vue exceptionnelle sur la vallée de la Seine.

Visite avec Madeleine Arnold Tétard.

- dimanche 21 septembre de 11 h à 13h, Domaine Berson Inscription au 0130904141.

Conférence "les chantiers navals de Meulan"

C'est l'histoire méconnue de la plus importante entreprise industrielle de Meulan située à proximité du château de Thun. Depuis 1930, et pendant une quarantaine d'années, y seront construits des vedettes lance-torpilles jusqu'à de paisibles voiliers que l'on trouve encore sur la Seine Avec Gérard Rooss de l'AGHYN, association généalogique et historique des Yvelines nord.



- dimanche 21 septembre de 14h30 à 16h, Caves du domaine Berson Inscription au 0130904141

Concerts aux jardins

La Meulanaise et les Concerts de Meulan nous invitent à une pause musicale à l'occasion des journées du patrimoine.

- samedi 20 septembre, avec la Meulanaise, de 17h à 19h, domaine Berson
- dimanche 21 septembre, avec les Concerts de Meulan de 16h à 17h, domaine Berson

"Art d'aujourd'hui, patrimoine de demain"

Sept peintres et trois sculpteurs exposent à l'église Saint-Nicolas dans le cadre des animations mises en place par l'Association paroissiale de Meulan-en-Yvelines.

- samedi 20 septembre de 10h à 12h et de 14h30 à 18h
- dimanche 21 septembre de 14h30 à 18h

Mégots de cigarette

La cigarette n'est pas seulement nocive pour la santé, elle l'est aussi pour nos rues. Impossible de calculer le nombre de mégots que les services de la Ville ramassent chaque jour. Amis fumeurs, merci de jeter vos mégots dans les cendriers ■

Opération anti-tag

Afin de préserver le bien vivre ensemble, la Ville a mis en place, depuis le mois de mai, des actions contre les dégradations de l'espace public par les tags ou les graffitis. Face à cette pollution visuelle, une équipe spécialisée est affectée au nettoyage du patrimoine communal (déjà en cours de traitement) et du patrimoine privé (lequel représente les 3/4 des tags). Ces interventions offertes gracieusement aux habitants sont



conditionnées par la signature d'un accord contractuel entre le propriétaire du bien à nettoyer et la Ville.

Le propriétaire doit en faire la demande après avoir pris connaissance de la charte réglementant ce service.

Nous vous invitons vivement à l'utiliser au profit de l'amélioration de notre cadre de vie.

Chaque geste compte !

- info à l'accueil des services techniques et sur www.ville-meulan.fr, rubrique Meulan pratique > Environnement, gestion des déchets > Environnement > Enlèvement inscriptions, tags et graffitis ■

À l'écoute des Meulanais

Conformément à ses engagements, la Municipalité met en place, à la rentrée, des rencontres avec les habitants afin d'informer, de consulter, d'échanger :

- réunion le lundi 22 septembre à 20 h à la Bergerie
- permanence sans rendez-vous de 10 h à 12 h le samedi 4 octobre en Mairie (bureau du perron) le samedi 15 novembre à la Maison des associations.
(permanences logement sur RDV auprès du CCAS 01 30 90 41 20)



Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

"Le social, ça suffit !", voilà ce que l'on entend dans Meulan. Et pour cause : 20 ans de gestion socialiste, paupérisation de la ville et de la population.

Exemples ? De nouvelles constructions de logements sociaux alors que le seuil légal était déjà atteint (et d'autres étaient encore prévues!), une tarification des services municipaux tellement basse que malgré l'augmentation votée en juin, les tarifs du quotient 1 sont toujours nettement inférieurs à ceux des communes voisines... Pourquoi ? Parce qu'on gérait au jour le jour et dans la démagogie, sans penser aux conséquences... comme aujourd'hui au plus haut sommet de l'État.

Alors redonnons du sens à la solidarité ! ■

Meulan demain (minorité - 6 élus)

Plus d'impôts, moins de justice

Près de 10 % d'augmentation pour la cotisation foncière des entreprises (CFE) applicable aux commerçants, artisans et aux entreprises, entre 8,7 % et 11,1 % de plus pour la cantine scolaire, plus 14 % d'augmentation pour l'étude, une hausse de 10,5 % pour les plus défavorisés et de 9,5 % pour les plus aisés pour la pratique du sport. Telles sont les décisions prises ces trois derniers mois par l'équipe en place. D'un côté des hausses exorbitantes, de l'autre la disparition des services (suppression du repas des anciens au club Jean Sorbier, du Festival plein feu, du bal du 14 juillet, fermeture de l'Arbre à Lire...).

Notre site meulanenactions.fr ■

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Le feu d'artifice réussi du 14 juillet amputé du traditionnel bal populaire nous laissera un petit goût amer.

Concernant la vidéo protection, la politique esquissée semble négliger le quartier Paradis alors que deux mâts étaient déjà en place.

En l'état actuel des choses, peut-on espérer, sans rire, obtenir le label "Villes et villages fleuris" promis pendant la campagne ?

Plus généralement, la nouvelle municipalité s'emploiera-t-elle à défaire aveuglément tout ce qu'a fait la précédente... dans un esprit revanchard ?

Bonne rentrée à toutes et tous. ■

En septembre

Jusqu'au 21 septembre

- **Zoo - zoo**
Le drôle de bestiaire Franck Rouilly, dans les jardins du domaine Berson de 9h à 20h, entrée libre

Du samedi 6 septembre au mercredi 15 octobre

• 1 mois/1 artiste

Rose Coogan, plasticienne céramiste au domaine Berson, aux horaires de la bibliothèque, entrée libre



Tous les dimanches de septembre

- **O'Kiosque**
À 16 h, square Bézard
le 7, Wink, reprises pop rock
le 14, programme surprise
le 21, Quadra Sutra, reprises pop rock
le 28, Ionetan et Noising bloom, reprises

Jeu 4 septembre

- **Bébés lecteurs**
Pour les 0-3 ans
À 10h, bibliothèque du domaine Berson
Inscription au 01 30 95 74 23, gratuit

Dimanche 7 septembre

- **Forum des associations**
11 h à 18 h, gymnase des Annonciades

Samedi 13 septembre

- **Les samedis des tout-petits**
Avec la conteuse Michèle Walter
À 10h, domaine Berson
Inscription au 01 30 95 74 23, gratuit

Jeu 18 septembre

- **Rencontres littéraires**
Venez échanger vos émotions littéraires, à 14 h, domaine Berson, entrée libre

Samedi 20 septembre

- **Conférence "Autour de Samuel Beckett"**
À 10h, caves du domaine Berson
détail p. 6

Samedi 20 et dimanche

21 septembre

- **Journées européennes du patrimoine**
détail p. 6

Jeu 25 septembre

- **Sortie à la Grande Librairie**
Inscription au 01 30 95 74 23

En octobre

Jeu 2 octobre

- **Bébés lecteurs 0-3 ans**
À 10h, bibliothèque du domaine Berson
Inscription au 01 30 95 74 23, gratuit

Vendredi 3 octobre

- **La rentrée littéraire**
à 20h30, Caves du domaine Berson,
détail p. 6

Samedi 4 octobre

- **Jazz à la cave**
Domaine Berson à 20h30
détail p. 6

Jeu 9 octobre

- **Visites culturelles**
Exposition Hokusai, au Grand Palais. Projection commentée avec un conférencier et visite de l'exposition de l'artiste Japonais le plus célèbre au monde



Samedi 11 octobre

- **Café littéraire**
La rentrée littéraire, à 10 h
bibliothèque domaine Berson, gratuit

Samedi 11 et dimanche 12 octobre

- **Festival des fromages**
Le rendez-vous gourmand de la rentrée
détail p. 7

Jeu 16 octobre

- **Rencontres littéraires**
Venez échanger vos émotions littéraires à 14h, domaine Berson, entrée libre

Vendredi 17 octobre

- **Concert avec Bye Bye Chéri**
à 20h30 à la Bergerie, tarif: 5 €
détail p. 6

Du 18 octobre au 29 novembre

- **1 mois/1 artiste**
Sophie Touret, artiste textile au domaine Berson aux horaires de la bibliothèque, entrée libre



Mardi 21 et

28 octobre

- **Les après-midi Cinémômes**
Projection de film pour les 6/10 ans, à 15h, Caves du domaine Berson.
Inscription au 01 30 95 74 23, gratuit

Horaires de la mairie

- lundi 8h30-12h30/13h30-18h
- mardi 8h30-12h30
- mercredi au vendredi 8h30-12h30/13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Permanences

Urbanisme

- samedis 13 septembre et 11 octobre de 8 h 30 à 12 heures, en mairie dans ses bureaux

Information juridique

- les lundis, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, 18 place des Pénitents

Avocat

- jeudis 2 octobre et 6 novembre, uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la mairie 01 30 90 41 41.

Association de consommateurs

- samedis 20 septembre et 18 octobre, de 10 heures à midi en mairie.

Permanences médicales

Pharmacies

Consultez le site du syndicat des pharmaciens : http://www.spy78.fr/categorie-1374-pharmacies_de_garde_des_yvelin.html ou ville-meulan.fr, ou encore, téléphonez au commissariat de police 01 34 92 49 00

Dentistes

Pour connaître l'adresse du dentiste de garde • téléphonez au 01 39 51 21 21

Maison médicale

Si vous êtes malade en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, la maison médicale de garde peut vous recevoir tous les soirs de 20 heures à minuit et les jours fériés de 9 heures à 13 heures.
• faites le 15 pour y accéder.